Lignes d'eau
LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR-GARONNE
93
Mars 2019

L'ÉDITO

Des Forums De L'eau Pour Accompagner Les Territoires Du Bassin Adour-Garonne

Par Guillaume Choisy, Directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne

Promouvoir les nouveautés du 11ème programme d'intervention de l'Agence (2019-2024) est prioritaire, en premier lieu les mesures du plan d'adaptation au changement climatique. L'Agence se mobilise au cours du premier semestre 2019.

Parmi les évènements qui marqueront ce premier semestre, les forums locaux de l'eau en sont le premier relais. Ces espaces de discussion permettent le partage d'expertises et de retours d'expérience. Ils sont aussi un moyen d'agir ensemble, pour gagner en efficacité et contribuer à la seconde phase des assises de l'eau.

Sept forums* sont programmés dans les sous-bassins de l'Adour, de la Charente, de la Dordogne, de la Garonne, du littoral, du Lot et du Tarn-Aveyron. Des réunions seront organisées en parallèle dans les départements du bassin Adour-Garonne afin de partager les objectifs du 11° programme.

L'Agence poursuit sa politique de contractualisation à une échelle territoriale cohérente (contrats de milieux, de bassin versant, avec les EPCI…). Dans le cadre des assises de l'eau, pour accompagner les investissements dans l'eau et l'assainissement, elle entend promouvoir les contrats de progrès.

Le 11°programme qui sera au cœur de ces rencontres, est construit avec l'ambition de répondre aux spécificités et enjeux de notre territoire. Il est au service de la reconquête et du maintien du bon état des milieux aquatiques, de la qualité de l'eau potable, de la préservation des usages et activités économiques. C'est aussi un programme fondé sur la solidarité financière entre les territoires, de l'amont à l'aval, de la terre à la mer, de l'urbain au rural.

Les forums sont des moments d'expression privilégiés pour l'Agence et les membres du comité de bassin. L'actualité du bassin est riche, nous entrons dans la seconde phase des assises de l'eau dont l'objectif est de trouver des solutions pour permettre aux territoires et à l'ensemble des acteurs d'adapter leur gestion de l'eau à l'heure du changement climatique. Dans un bassin particulièrement exposé, la mobilisation de tous est primordiale. L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne mobilise les régions, le comité de bassin, les services de l'Etat et de l'Agence autour d'une volonté commune d'apporter des solutions pour réduire la vulnérabilité du bassin aux effets du changement climatique en proposant des mesures d'adaptation à la hauteur des enjeux.

* les forums locaux de l'eau ont lieu :

- FORUM GARONNE à Agen le 25 mars après-midi
- FORUM TARN-AVEYRON à Albi le 26 mars après-midi

- FORUM LOT à Figeac le 27 mars après-midi
- FORUM DORDOGNE à Brive le 4 avril après-midi
- FORUM LITTORAL à Pessac le 12 avril après-midi
- FORUM CHARENTE à Rouillac le 30 avril après-midi
- FORUM ADOUR à Tarbes le (à déterminer)

À LA UNE

Projets De Territoires Pour La Gestion De L'eau : Vers Une Nouvelle Instruction

Le projet de territoire de gestion de l'eau (PTGE) est un engagement collectif des acteurs locaux reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant.
Le PTGE met en œuvre une gestion de la ressource en eau visant à équilibrer besoins et ressources disponibles, dans le respect de la bonne fonctionnalité des milieux et la prise en compte du changement climatique. En cohérence avec le Sdage, il intègre tous les usages de l'eau, l'ensemble des besoins des acteurs ainsi que les enjeux de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Propositions du rapport Bisch

Un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), dit rapport « Bisch » remis au Gouvernement en septembre 2018, présente des recommandations pour l'élaboration des projets de territoire, outil mis en avant par la cellule d'expertise pour faciliter la gestion de cette ressource face au constat d'un déficit hydrique s'aggravant d'année en année.

Suites à donner

Suite à ce rapport, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire et Stéphane Travert, alors ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont décidé d'encourager le recours aux PGTE afin de favoriser les économies d'eau et une gestion partagée de la ressource. Ils ont chargé le Comité national de l'eau (CNE) d'élaborer, pour début 2019, des lignes directrices à l'intention des porteurs de projets.

Le contenu du projet de territoire a été précisé dans une première instruction gouvernementale du 4 juin 2015 relative aux financements par les agences de l'eau des retenues de substitution. Une nouvelle instruction s'adressant à l'ensemble des services de l'Etat et de ses établissements publics va paraître prochainement. Elle devrait aborder plus largement, outre la question du financement, les modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ces PGTE dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs. Elle doit préciser également l'articulation de ces outils d'animation locale avec les autres outils de planification ou de gestion de l'eau, notamment les SAGE.

La seconde phase des Assises de l'eau devrait conforter la démarche de concertation pour aider les territoires à être plus résilients au changement climatique, notamment sur la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau.

L'INTERVIEW

L'OFB : Un Nouvel Opérateur Pour Protéger La Biodiversité

Hervé BLUHM, AFB, directeur régional Occitanie et Nicolas ALBAN, ONCFS,

délégué régional Occitanie

À compter de janvier 2020, un nouvel opérateur, l'Office français de la Biodiversité (OFB) issu de la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), assurera la préservation et la restauration de la biodiversité. La création de cet établissement fait l'objet d'un projet de loi (rapporteur Jean-Claude Luche, sénateur de l'Aveyron) présenté à l'Assemblée nationale en janvier, et qui sera examiné en avril au Sénat.

Pourquoi avoir créé un opérateur unique ?

La création de cet établissement, qui intègrera les missions, périmètres d'intervention et agents des deux établissements, répond à trois enjeux majeurs :

- Simplifier l'organisation en rapprochant les expertises complémentaires de l'AFB et de l'ONCFS pour une meilleure lisibilité de leur action au service d'une même stratégie,
- Assurer une meilleure coordination des politiques publiques dans les domaines du climat, de l'eau et de la biodiversité,
- Consolider les partenariats avec les régions en métropole et outre-mer, et renforcer l'action territoriale pour garantir un partage équitable des usages, le respect des règles pour la protection de l'environnement et la préservation d'un environnement de qualité dans la continuité de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et du Plan Biodiversité.

Quelles seront les missions et les priorités de l'Office français de la Biodiversité ?

Les missions confiées au nouvel établissement ont pour objectif général la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau.

La préfiguration de l'OFB, confiée à Pierre Dubreuil, actuel directeur général délégué du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), est en cours. Il est donc trop tôt pour en détailler l'organisation ou les priorités.

On peut cependant préciser que l'année 2020 sera consacrée à l'élaboration d'un contrat d'objectifs pour 2021 et que les deux contrats d'objectifs AFB et ONCFS seront maintenus d'ici là.
Le projet de loi mettra également en œuvre la réforme de la chasse voulue par Emmanuel Macron pour répondre à plusieurs défis : maitrise des populations de grand gibier génératrices de dégâts, gestion adaptative de certaines espèces, éco-contribution des chasseurs en faveur de la biodiversité, renforcement de la police de l'environnement.

Projet de loi portant création de l'Office français de la biodiversité (http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl18-274.html)

L'ÉVÈNEMENT

Rencontres Nationales Santé/environnement À Bordeaux : Que Faut-il Retenir ?

Les 14 et 15 janvier derniers, Bordeaux a accueilli les 2èmes rencontres nationales Santé/Environnement, en vue de contribuer à l'élaboration du 4ème plan national baptisé « mon environnement ma santé ». 500 acteurs locaux ont partagé leurs retours d'expérience et les actions réussies dans les territoires. La Nouvelle-

Aquitaine est particulièrement mobilisée.

Mobiliser tous les acteurs du territoire

Co-piloté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé, le nouveau plan national baptisé « mon environnement ma santé » sera élaboré tout au long de l'année 2019. Objectif : réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé grâce à la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Dans le cadre du projet de Stratégie nationale (SNPE2), une nouvelle initiative sur les perturbateurs endocriniens (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2019.01.14_SNPE2_10points_0.pdf) a par ailleurs fait l'objet d'une consultation publique (http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-sur-les-perturbateurs-a1916.html), du 14 janvier au 8 février.

Premier acte de la mobilisation, les rencontres de Bordeaux ont proposé des focus sur le rôle clé des collectivités territoriales, les outils pour aider à mettre en place une stratégie santé-environnement, la place du plastique ou encore les inégalités territoriales sur la santé-environnement. Des ateliers sur les pesticides ou la qualité de l'eau potable ont été également tenus, avec la participation de l'Agence.

Diffuser les actions locales exemplaires en santé environnement

Les travaux sont conduits par le Groupe Santé – Environnement, instance de dialogue national plurisectoriel. Ceux-ci doivent notamment conduire à la création d'une boîte à outils permettant d'encourager et de mutualiser des actions locales réussies en faveur de la santé-environnement.

Côté Nouvelle-Aquitaine, la dynamique est lancée. Le site internet http://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/ (http://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/) a été récemment enrichi pour mieux répondre à l'actualité. Créé dans le cadre du plan Régional Santé Environnement en Nouvelle-Aquitaine, celui-ci propose notamment :

- annuaire et carte des acteurs
- agenda
- ressources pédagogiques
- portraits d'acteurs
- vidéos d'initiatives

FOCUS

Zones Humides : Face Au Changement Climatique, En Faire Des Leviers De La Transition Écologique !

Elles sont parmi les milieux naturels les plus menacés, et rendent pourtant d'immenses services d'intérêt général. Alors que la Journée mondiale des zones humides du 2 février était consacrée aux « zones humides face au changement climatique », sensibiliser le grand public est une nécessité. Au-delà, le rapport de la mission parlementaire « Terres d'eau terres d'avenir » émet plusieurs préconisations, dont la responsabilisation des territoires.

Sensibiliser le grand public aux bienfaits des zones humides

Première étape : la sensibilisation du grand public aux bienfaits des zones humides. Celle-ci a trouvé une réponse concrète et massive lors de la dernière Journée mondiale du Ramsar consacrée au changement climatique, dont nous avons parlé dans l'article Les zones humides, remparts face au changement climatique

(http://actu.eau-adour-garonne.fr/newsletter-2019/92-janvier-2019/evenement-92/)!

Zones humides, un présent retrouvé – BANDE ANNONCE de la collection de films (https://vimeo.com/222841939) from Association La Trame (https://vimeo.com/associationlatrame) on Vimeo (https://vimeo.com).

L'agence Adour-Garonne est active sur le sujet. Elle a par exemple co-produit, avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la série documentaire « Les zones humides, un présent retrouvé » (https://www.youtube.com/watch?v=u-q1IPLJD0M). Dans son 11e programme d'intervention, elle prévoit jusqu'à 6 M€/an dédiés à la préservation des zones humides, en incitant les acteurs locaux à développer sur leur territoire des programmes pluri-annuels. L'objectif ? Protéger 25 000 ha de zones humides sur le bassin, d'ici 2024.

… Pour en faire des leviers de la transition écologique

Au-delà des 7 services rendus* à mieux diffuser et faire connaître, les auteurs du rapport parlementaire dressent une série de pistes pour orienter les politiques publiques et « Faire de nos zones humides des territoires pionniers de la transition écologique », dont :

- Améliorer la connaissance,
- Cartographier ces zones,
- Renforcer la territorialisation de leur gestion,
- Faire des terres d'eau des zones prioritaires pour l'expérimentation des paiements pour services environnementaux (PSE) et des dispositifs de compensation-carbone.

Parmi les autres idées avancées, le rapport évoque le doublement des zones humides françaises « d'importance internationale » en 10 ans, ou encore le programme national de restauration de 100 000 ha de tourbières.

Le rapport parlementaire Terres d'eau Terres d'avenir, sur la préservation des zones humides (https://www.fichier-pdf.fr/2019/02/08/rapport-terres-d-eau-terres-d-avenir-tuffnell--bignon/rapport-terres-d-eau-terres-d-avenir-tuffnell--bignon.pdf)

*autoépuration, atténuation des évènements climatiques extrêmes, etc.

LES CHIFFRES

L'édition 2019 Des « Chiffres Clés Du Climat » Enrichie

Le commissariat général au développement durable, rattaché au service de la donnée et des études statistiques (SDES) a publié le nouvel opus des chiffres clés du climat, France, Europe et Monde (https://www.eau-france.fr/sites/default/files/2019-01/datalab-46-chiffres-cles-du-climat-edition-2019-novembre2018.pdf). La publication s'inscrit dans le contexte de la 24e Conférence des parties sur les changements climatiques (COP24) qui s'est tenue en Pologne en décembre 2018.

5 chapitres majeurs

Au travers de trois focales géographiques – France, Europe et Monde – le rapport détaille les dernières données disponibles, sur les cinq chapitres stratégiques désormais récurrents d'une édition à l'autre :

- Qu'est-ce que le changement climatique ?
- Les quantités de gaz à effets de serre émises dans le monde
- Les quantités de gaz à effets de serre émises en Europe et en France
- La réparation des GES par secteur, en Europe et en France
- Quelles politiques climatiques dans le monde, en Europe et en France ?

Le document rappelle que, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les besoins d'investissements dans l'action climatique sont estimés à 6 300 milliards de dollars/an, alors qu'ils ne sont que de 714 milliards de dollars/an en investissement réel.

1 grande nouveauté : la tarification du carbone

Cette nouvelle version a été enrichie par une analyse sur la tarification du carbone comprenant l'ajout de données sur les revenus issus de la tarification du carbone dans le monde.

À LIRE, À VOIR, À DECOUVRIR

Conférence d'IAGF en vidéo : l'Agence propose de revenir en images sur les moments forts de la conférence d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, qui s'est tenue à Toulouse le 15 octobre en présence d'Erik Orsenna. **En savoir plus (https://www.youtube.com/watch?v=RvTFZsy2Ok4)**

- **Aqua prêts, le film** : L'Agence vient de réaliser un film sur les aqua prêts, en lien avec l'appel à projets conjoint Banques des territoires/Agence sur le renouvellement des réseaux d'eau potable. https://www.youtube.com/watch?v=h9jwgoFwHug (https://www.youtube.com/watch?v=h9jwgoFwHug)
- **Campagne En Immersion, nouvelle vidéo :** Un troisième épisode de la web-série lié à la campagne nationale des agences de l'eau, En Immersion, vient de sortir. Celui-ci s'intitule « La ville éponge » et traite des eaux pluviales urbaines. https://www.youtube.com/watch?v=noP1yhlWYaE#action=share (https://www.youtube.com/watch?v=noP1yhlWYaE#action=share)
- **Publication de la lettre Gemapi n°2 :** La E-lettre n°2 comprend des focus sur les milieux humides ou encore l'application de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la prévention des Inondations par un EPTB. http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/e-lettre_2_gemapi-vf.pdf (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/e-lettre_2_gemapi-vf.pdf)

- **Un mini-site pour les questions des consommateurs sur l'eau :** Le Centre d'information pour l'eau lance ce nouvel outil baptisé « Tout savoir sur l'eau ». https://cieau-tout-savoir-sur-l-eau.com/ (https://cieau-tout-savoir-sur-l-eau.com/)
- **Jeu de rôles My River Kit :** Irstea Montpellier propose ce jeu gratuit afin de de sensibiliser aux concepts de gestion intégrée des ressources et à la notion de service écosystémique des milieux aquatiques. https://spare.boku.ac.at/index.php/en/myriverkit (https://spare.boku.ac.at/index.php/en/myriverkit)
- **Concertation sur l'eau en Nouvelle-Aquitaine, la vidéo :** La Région Nouvelle-Aquitaine propose à la lecture une vidéo-synthèse de la concertation sur la politique régionale de l'eau, menée en 2018. https://www.youtube.com/watch?time_continue=33&v=Pgtj2s4xHR4 (https://www.youtube.com/watch?time_continue=33&v=Pgtj2s4xHR4)
- **Nouvelle base de données pour l'observation du climat mondial :** Copernicus, programme d'observation de la Terre de l'Union européenne, met à disposition ERA5. https://climate.copernicus.eu/climate-reanalysis (https://climate.copernicus.eu/climate-reanalysis)
- **Conseil mondial de l'eau** : Une nouvelle publication consacrée à « La sécurité de l'eau, durabilité et résilience » est disponible en ligne. http://www.worldwatercouncil.org/sites/default/files/2018-12/WWC-Strategy_2019-21_WEB.pdf (http://www.worldwatercouncil.org/sites/default/files/2018-12/WWC-Strategy_2019-21_WEB.pdf)

EN BREF

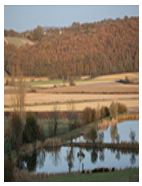

Sortir Des Pesticides, Avec L'Agence Et La Région Nouvelle-Aquitaine

Le 27 février, à l'occasion du Salon de l'agriculture, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine ont signé un appel à manifestation d'intérêt commun baptisé « Sortir des pesticides », destiné à toutes les filières agricoles.

Favoriser une agriculture performante, respectant l'environnement : telle est l'ambition de l'appel à manifestation conjoint de l'Agence et de la région Nouvelle-Aquitaine. Alors que la consommation en pesticides continue d'augmenter tous les ans, les risques sanitaires pour les riverains et utilisateurs sont réels. Les milieux aquatiques et l'état de la ressource sont, eux aussi, impactés.
Plusieurs actions ont déjà été menées par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- programme Re-Sources (programme régional multi-partenarial de reconquête de la qualité de l'eau),
- mesures agro-environnementales,
- aide aux investissements innovants,
- Pacte Bio Nouvelle-Aquitaine,
- Ecophyto1 et 2,
- Plans d'Actions Territoriaux autour des captages d'eau potable, etc.

L'appel à manifestation consiste cette fois à mobiliser des territoires pilotes sur le bassin Adour-Garonne, avec un engagement fort de porteurs de projets sur des résultats concrets en termes de diminution d'utilisation de pesticides.
Les projets attendus, innovants, devront porter sur les filières sans ou à bas niveau d'intrants. Les porteurs devront s'engager à réduire les quantités de produits phytosanitaires utilisés sur la base d'objectifs chiffrés mesurables, ambitieux et pérennes.

Toutes les filières agricoles sont concernées. Les actions présentées devront correspondre à une démarche col-

lective associant a minima 1 groupe d'agriculteurs (un minimum d'agriculteurs impliqués sera défini) et un opérateur économique de l'aval de la filière. Une ou plusieurs collectivités peuvent également être intégrées dans le partenariat, ou en être à l'origine.

2 PAPI Labellisés Sur Le Bassin Versant Du Lot

Fin décembre, les 2 PAPI portés par l'EPTB Lot ont été labellisés par le Ministère de l'Ecologie et de la Transition Ecologique. La signature des deux conventions est prévue fin mars.

C'est la 1ère fois que la Commission Mixte Inondation (CMI) labellise 2 Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) – portés par la même structure et qui se superposent sur un même territoire. Cette articulation entre 2 programmes a été voulue afin de ne pas casser la dynamique de projet créée à l'échelle de tout le bassin versant*.

Le PAPI d'intention n°2 (2019-2021) va nourrir et permettre d'affiner les projets d'investissements, notamment liés aux travaux d'aménagement de cours d'eau, qui se retrouvent dans le PAPI complet (2019-2025). Dans le détail, le volume global d'études du PAPI d'intention n°2 est de 3,3 M€, le volume du PAPI travaux est de 28,86 M€.

**la démarche associe le Syndicat Mixte du Bassin du Lot, le syndicat mixte Célé-Lot médian, le syndicat mixte Lot aval, le syndicat Lot Dourdou, le Grand Cahors et de nombreuses communes.*

Programme Lagunes Dans Les Landes, Quelle Suite ?

Le conseil départemental des Landes anime le programme Lagunes* depuis 2011. Il a rassemblé à Sabres, le 4 mars, les propriétaires et des gestionnaires de ces milieux ainsi que l'ensemble des partenaires du programme.

Cette journée technique « Partageons le bilan du programme Lagunes pour construire la suite », montée à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, a présenté un film sur ces milieux humides atypiques et caractéristiques du massif Landais.

La journée s'est poursuivi par l'organisation de tables rondes visant à partager les éléments de bilan du programme Lagunes précédent (achevé fin 2018) en matière d'animation et d'accompagnement du réseau de gestionnaires (https://www.landes.fr/files/cg40/environnement/ENS-amenager/Bilan-depart-lagunes-11_18pap_VF.pdf), afin de se projeter sur un nouveau programme. Objectif : conforter le réseau actuel et fédérer les nouveaux membres souhaitant s'engager en faveur de la préservation de ce patrimoine naturel Landais d'une biodiversité remarquable.

Le programme Lagunes est financé par l'Agence, ainsi que les travaux de restauration de ces milieux humides par les propriétaires (collectivités ou privés).

**en 2018, 65 sites et 33 propriétaires étaient impliqués dans le programme Lagunes*

Voir le bilan du programme en faveur des Lagunes des Landes de Gascogne de 2015 (https://www.landes.fr/files/cg40/environnement/ENS-amenager/brochurelagunes-bilan-2015.pdf)

Mieux Connaître Le Bouchon Vaseux Estuarien, Pour Mieux Gérer L'eau

Une matinée se tient à l'Agropole d'Agen sur le thème « Garonne, Dordogne et « bouchon vaseux » estuarien : des destins liés », le 18 mars, à l'initiative du consortium MAGEST.

Le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest (http://www.smiddest.fr/)), le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG (http://www.smeag.fr/)), EPIDOR (https://www.eptb-dordogne.fr/), l'agence de l'eau Adour-Garonne (http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html) et le Conseil Départemental de la Gironde (https://www.gironde.fr/) co-organisent l'événement. Objectif : pousser à une meilleure appropriation des enjeux associés au bouchon vaseux dans la gestion de l'eau, en lien avec les partenaires du consortium MAGEST (http://www.magest.u-bordeaux1.fr/)* et les Commissions Locales de l'Eau des SAGE du continuum Garonne-

Dordogne-Estuaire.

A l'occasion de la rencontre, un film documentaire sera diffusé, ainsi qu'une documentation synthétique et accessible sur le sujet, réalisée par l'association Terre et Océan.

**MAGEST est un groupement de partenaires du réseau d'observation automatisée de la Gironde. Il regroupe : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, EPIDOR, le SMEAG, le SMIDDEST, le Grand Port Maritime de Bordeaux, Bordeaux Métropole, EDF, l'Université de Bordeaux, l'IRSTEA, le CNRS, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'OASU*

en savoir plus sur le bouchon vaseux (http://www.lagaronne.com/etude/le-bouchon-vaseux-du-systeme-estuarien-garonne-dordogne-gironde.html)

Assises De La Biodiversité En Nouvelle-Aquitaine : Un Enjeu Majeur

Les assises de la biodiversité ont réuni à Limoges plus de 200 personnes qui ont pu bénéficier d'interventions passionnantes de Gilles Boeuf, Professeur à Sorbonne Université et Président du Conseil scientifique de l'AFB et de Marc-André Selosse, Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle.

Franck Trouslot, directeur de l'Agence Régionale de Biodiversité, a présenté les 3 grands axes de travail du nouvel établissement : mobiliser et valoriser la connaissance via un observatoire régional, animer un forum d'acteurs, accompagner les porteurs de projets. Ces assises, à travers des échanges en plénière et divers ateliers, ont contribué à la construction de perspectives partagées et ambitieuses pour la biodiversité et les territoires néo-aquitains. Le président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a fait part de sa conviction que la communication, des témoignages ou le renforcement de la connaissance ne sont plus suffisants dans le contexte de changement global que nous connaissons. Il prône un vrai changement d'attitude, et propose de prendre l'eau comme thème prioritaire, en s'appuyant sur l'exemple des déficits quantitatifs attendus dans les décennies à venir.

L'atelier sur l'eau et la biodiversité a été l'occasion pour Benoît Wibaux, adjoint du directeur de la délégation Atlantique Dordogne, de présenter les orientations du SDAGE, du PACC et du 11ème programme de l'agence de l'eau dans le domaine de la biodiversité ou dans les domaines connexes qui contribuent à renforcer la résilience des écosystèmes.

L'eau, Trait D'union Entre L'Agence Et Le Lycée Agricole D'Albi

A l'occasion de la 12e semaine de l'eau et des solidarités qui s'est tenue jusqu'au 8 février au lycée agricole Fonlabour, une convention a été signée pour trois ans entre l'Agence, la direction régionale de l'agriculture et le lycée Fonlabour d'Albi.

Guillaume Choisy, directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne, en a rappelé l'objectif : « échanger sur les projets vertueux en termes de gestion de l'eau », ce qui peut se traduire « par un échange de données ou d'expertises de techniciens. »
Le lycée agricole Fonlabour qui assure la formation en BTSA GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'eau) forme les agriculteurs de demain aux pratiques agro-écologiques et à une meilleure gestion de la ressource en eau notamment pour les espaces irrigués (terrain de sports et espaces verts, golf).
L'Agence accompagne l'établissement afin de l'aider à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement (autonomie fourragère, bas niveau d'intrants, non labour, couverts végétaux, semis directs…) sur les sites d'exploitation agricole de la plateforme pédagogique, ou à réaliser des travaux innovants sur un cours d'eau ou une zone humide comme par exemple tester l'efficacité des techniques de phyto-remédiation.

Quelle Transition Agricole Néo-Aquitaine Face Au Changement Climatique ?

La Chambre Régionale d'Agriculture, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Comité scientifique régional Acclima-Terra ont organisé une journée d'échanges le 17 janvier à Bordeaux, à laquelle l'Agence a participé.

Après avoir rappelé la nécessité d'anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine – qui pourrait connaître en 2050 un climat proche de celui de Madrid – les interventions ont porté tour à tour sur les enjeux de l'agriculture face au changement climatique dans la Région, les liens entre eau et changements climatiques dans le contexte agricole, et les actions d'adaptation envisageables dans les différentes filières (grandes cultures, viticulture, élevage) au vu du retour d'expériences des acteurs économiques.
Guillaume Choisy, directeur général de l'agence Adour-Garonne, a rappelé la vocation agricole du bassin Adour Garonne particulièrement exposé au changement climatique et ses conséquences prévisibles sur la ressource, les efforts déjà réalisés pour en limiter les effets et les nécessaires mesures d'adaptation pour réduire sa vulnérabilité face aux défis du futur. Il a insisté sur la nouvelle gouvernance mise en place – l'Entente pour l'eau – pour coordonner les efforts à engager dans une stratégie commune de développement du territoire. Parmi les pistes mises en avant, les économies d'eau, l'adoption de solutions fondées sur la nature, la lutte contre l'artificialisation des sols, l'évolution des pratiques agricoles et l'optimisation de la ressource dans une dynamique multi-usages. Cette introduction a été suivie d'une présentation du Plan d'adaptation au Changement climatique par Franck Solacroup, directeur de la ressource en eau et des Milieux aquatiques à l'Agence. Trois objectifs ont été détaillés : la recherche d'un nouvel équilibre entre usages et ressources dans le temps et dans l'espace, la sécurisation de la ressource et l'incitation des acteurs économiques à suivre un autre modèle de développement plus économe et moins polluant.

DANS VOS AGENDAS

18 mars 2019
Agen (47) :
Une matinée se tient à l'Agropole sur le thème « Garonne, Dordogne et « bouchon vaseux » estuarien : des destins liés ». Le SMIDDEST, le SMEAG, EPIDOR, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Départemental de la Gironde co-organisent l'événement.
>>**http://www.smiddest.fr (http://www.smiddest.fr)**

20 mars 2019
Toulouse (31) :
A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'Agence et le Museum de Toulouse proposent une conférence qui donnera cette fois la parole à Abdoulaye SENE préfigurateur du FME 2021 à Dakar, et à Hamed Diané SEMEGA, Haut-commissaire de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal). Le thème en est « L'accès à l'eau ici et ailleurs ».
>>**https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScJJA0WBUucYuw8Ot9wEW0ZvwsaKqn8WDGQYznuSKJTPwJYzg/viewform (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScJJA0WBUucYuw8Ot9wEW0ZvwsaKqn8WDGQYznuSKJTPwJYzg/viewform)**